



Projet « Luttons contre le harcèlement »

Création d'un clip vidéo

I – OBJET DE L'OPERATION

La Commune de Richebourg, très sensible au sujet du harcèlement, a déjà entamé en 2023 une sensibilisation auprès de ses agents périscolaires et des enseignants du groupe scolaire.

L'association Marcèlement était venue sensibiliser les animateurs des Accueils de Loisirs sur la question du harcèlement. Cette même association était venue également à la rencontre des enfants afin de les sensibiliser également.

Cette année, la Commune souhaite poursuivre son travail de sensibilisation à travers la création d'un clip vidéo.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire Marcel Lejosne vont enregistrer la chanson « L'effet de Masse » de Maelle à l'aide d'un professionnel. Grâce à l'aide de l'association nous allons créer une histoire autour de cette chanson afin de réaliser un clip.

Ce clip sera le fil rouge et la finalité de notre projet. Tout au long de celui-ci, les membres de l'association interviendront auprès des élèves et les sensibiliseront au harcèlement. A l'issue de ce projet une soirée parentalité sera organisée.

Pour finaliser ce projet, nous aimerions participer au prix « non au harcèlement » avec ce clip.

Le prix Non au harcèlement est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec le soutien de la MAE. Il a pour objectif de donner la parole aux élèves pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement en milieu scolaire, **à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo** ; celle-ci servant de support de prévention pérenne dans leur établissement.

Un jury académique remettra un prix « coup de cœur académique » d'une valeur de 1 000 euros, financé par la MAE, et sélectionnera les lauréats pour la phase nationale.

Douze lauréats nationaux recevront chacun un prix de 2 000 euros de la part de la MAE pour accompagner la mise en œuvre de leur projet de prévention. Deux d'entre eux se verront également décerner une mention « coup de cœur des élèves », valorisée à hauteur de 1 000 euros.

II°) Calendrier

A partir du 22 Mars jusqu'au 12 Avril 2024 : Répétition de la chanson par les enseignants.

5 Avril 2024 : 1 ère Intervention de l'association auprès des élèves

12 et 19 Avril 2024 : Enregistrement de la chanson (Magix Studio)

19 Avril 2024 : Ecriture du scénario avec le réalisateur Joan GUSTIN et les membres de l'association Marcèlement

Les 6 et 7 Mai 2024 : Tournage du Clip

6 Juin 2024 11h 12h : Enregistrement émission sur radio plus.

14 Juin 2024 à partir de 19h00 : Soirée parentalité autour du harcèlement et sur les dangers des écrans

15 Juin 2024 : Sensibilisation auprès des animateurs saisonniers.

III°) Coût prévisionnel global

	Date	Dépenses	Recettes
Association Marcelment (1 intervention en classe, une soirée parentalité)	5 avril 2024 et 14 Juin 2024	1330.00€	
Vidéaste (tournage + montage du clip, tournage + montage d'un making of, intervention pour écrire le scénario)	5.12 et 19 Avril Tournage 6 et 7 Mai	2 169.30€	
Studio d'enregistrement (deux après-midi, chant en groupe+ solo)	12 et 19 Avril 2024	505.00 €	
Radio plus	6 Juin 2024 de 13h30 à 16h30	240.00€	
Autofinancement			505.00€
Part Communal			3589.30 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale			150.00€
TOTAL		4 244.30€	4 244.30€

